



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 7 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoint au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHİ, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :

Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 07 novembre 2016

Délibération N°2016/285

Programme pluriannuel 2016-2018 de voirie : réfection des trottoirs et chaussées

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio a élaboré un programme pluriannuel de voirie pour les années 2016-2018 concernant les travaux de proximité à réaliser sur les trottoirs et les chaussées. Ces travaux ont été définis par rapport à un diagnostic de terrain mais également en analysant les doléances récurrentes enregistrées auprès du service de la Ville, Allo Mairie. Ces travaux ont pour objectifs de sécuriser la circulation piétonne et automobile, d'améliorer le cadre de vie et la propreté de la Ville et de mettre en place des circulations adaptées aux personnes à mobilité réduite.

2016

Rue Gabriel PERI	Trottoirs droits	50 000,00
	Trottoirs gauches	90 909,00
Rue du 1 ^{er} bataillon de choc	Trottoir et Mur	45 455,00
	Chaussée	75 000,00
Rue Del PELLEGRINO	Trottoir	90 909,00
Bd Albert 1 ^{er} et Chemin de CACALOVO	Trottoir	27 273,00
	Chaussée	36 364,00
Cours Napoléon – devant église Ste Lucie	Trottoir et éclairage	34 545,00
Rue comte marbeuf	Trottoir	40 909,00
Avenue Eugène MACCHINI	Trottoir	227 272,00
	Chaussée	227 272,00
Avenue Kennedy	Trottoir gauche en montant après Bd D.Paoli	50 893,00
	Chaussée	102 727,00
Rue St Charles	Trottoir	30 588,00
Parvis de l'entrée de la Mairie	Parvis Trottoir	15 404,00
Résidence des îles devant école	Réaménagement Trottoir	10 470,00
Chemins Acqualonga, Miniconi, Appietto	Création de ralentisseurs	30 000,00
	Chaussée	
Entrée du domaine des MILELLI	Réfection de chaussée	18 182,00
Parking communal en face de l'immeuble AUSTERLITZ – jardins de l'Empereur	Réfection Parking en Terre	20 909,00
Rue de l'Archipel	Création de ralentisseurs	27 273,00
	Chaussée	
		1 252 354,00

2017

Rue POMPEANI	Trottoirs	72 727,00
	Chaussée	81 820,00
Bd Danielle CASANOVA	Trottoirs	136 365,00
	Chaussée	227 275,00
Rue Chanoine MAESTRONI	Trottoirs	136 365,00
	Chaussée	209 090,00
	Réseau pluvial	90 910,00
Rue de CASTIGLIONE	Chaussée	163 637,00
Rue Del PELLEGRINO	Trottoirs	90 909,00
	Chaussée	181 820,00
Bd D. PAOLI	Chaussée	304 545,00
Rue des Tamaris	Chaussée	48 182,00
	Trottoirs	68 182,00

Chemin d'Acqualonga	Trottoirs	45 455,00
	Gros travaux : Murs ...	45 455,00
	Chaussée	90 909,00
BD Pascal ROSSINI	Chaussée	240 910,00
		2 234 556,00

2018

Rue de l'Archipel	Trottoirs	54 545,00
	Chaussée	90 909,00
Chemin des calanques	Chaussée	27 272,00
	Réseau Pluvial	90 909,00
Rue Colomba	Trottoirs	136 364,00
Rue de IENA	Trottoirs	200 000,00
Rue des charrons	Chaussée	40 910,00
Rue du Docteur Versini	Chaussée	40 910,00
Rue de l'Assomption	Chaussée	40 910,00
Avenue MONCEY	Trottoirs	309 090,00
	Chaussée	250 000,00
Rue Touranjon	Chaussée	109 100,00
Chemin de la fontaine du SALARIO	Chaussée	90 910,00
		1 481 829,00

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et auprès du Conseil Départemental de la Corse du Sud.

Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

Montant de l'opération **4 968 739 euros HT**

Participation CTC (40 % du montant HT) 1 987 496 € HT

Participation CD 2A (35 % du montant HT) 1 739 059 € HT

Part communale (25 % du montant HT) 1 242 185 € HT

	2016		2017		2018	
	1 252 354,00		2 234 556,00		1 481 829,00	
CTC	500 942	40%	893 822	40%	592 732	40%
CD2A	438 324	35%	782 095	35%	518 640	35%
Ville D Ajaccio	313 089	25%	558 639	25%	370 457	25%

Considérant que les crédits du programme 2016 sont inscrits au Budget 2016, chapitre 23 article 2315 fonction 822.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- D'approuver le programme pluriannuel de voirie 2016-2018 ;
- D'adopter le plan de financement de l'opération ;
- D'autoriser, Monsieur le Député-maire, à solliciter les subventions auprès des différents partenaires ;

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
ouï l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 7 novembre 2016 ;

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

Le programme pluriannuel 2016-2018 de voirie pour un montant de **4 968 739 euros HT**

ADOPTE

Le plan de financement :

Montant de l'opération **4 968 739 euros HT**
Participation CTC (40 % du montant HT) 1 987 496 € HT
Participation CD 2A (35 % du montant HT) 1 739 059 € HT
Part communale (25 % du montant HT) 1 242 185 € HT

	2016		2017		2018	
	1 252 354,00		2 234 556,00		1 481 829,00	
CTC	500 942	40%	893 822	40%	592 732	40%
CD2A	438 324	35%	782 095	35%	518 640	35%
Ville d'Ajaccio	313 089	25%	558 639	25%	370 457	25%

AUTORISE M. le maire

A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Départemental de la Corse du Sud.

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation du programme 2016 sont inscrits au Budget 2016 chapitre 23 article 2315 fonction 822.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016_285-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016
Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Page 4 sur 4